

Tournoi International de Badminton

24 et 25 avril 2010



✓ volant **Orate Club**

« le Tournoi Déboulonné » 2^e édition



Séries Elite (Top 10) A B C D



le Badminton à Boulogne-sur-Mer



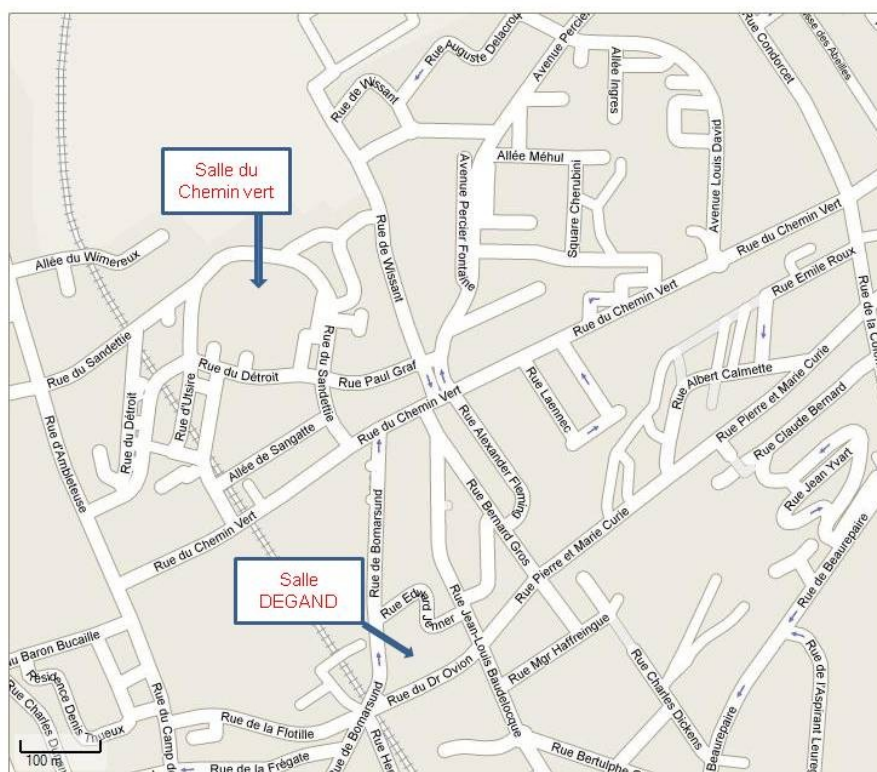
Samedi 9h-21h / Dimanche : finales dès 15h
Rendez-vous :
Salle Degand (rue du Dr. Orlon)
Salle du Chemin Vert (rue du chemin vert)

Le Président : Daniel DIEU,

l'ensemble des joueurs du Volant Opale Club et des bénévoles chargés de l'organisation du tournoi ont le plaisir de vous accueillir au
2^{ème} Tournoi International de Boulogne sur Mer

Lieu des rencontres :

La compétition se déroulera au complexe sportif du CHEMIN VERT, rue de Sandettie (62), situé dans la rue de Lille à proximité de la médiathèque. Ainsi qu'à la salle DEGAND, rue du Docteur Ovion. Les deux salles sont distantes de 700 mètres.



Les rencontres se dérouleront sur 8 terrains pour le Complexe du Chemin vert et 6 terrains pour la salle DEGAND. En cas de nécessité, le VOC se réserve le droit de prendre toute disposition pour la bonne organisation du tournoi.

Horaires :

Une convocation sera envoyée à chaque club. Les matchs débuteront les samedi 24 avril et dimanche 25 avril 2010 à 9 heures. Les joueurs devront être présents une demi-heure avant leur premier match. Un contrôle des licences sera effectué dans chaque salle pour les joueurs extérieurs à la ligue.

Modalités d'inscription :

La compétition est ouverte aux joueurs seniors des séries Elite (jusqu'à T10) A, B, C, D dans les 3 tableaux limités à deux pour tous les joueurs B, C et D. Les simples seront joués en poules de 3 ou 4 dans toutes les séries (1 ou 2 sortants par poule). Les doubles se joueront par élimination directe (ou en poules selon le nombre d'inscrits)

En cas d'affluence, le Comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits. Priorité sera donnée selon le classement et la date d'inscription. En cas de faible participation dans une série, il se réserve aussi le droit de regrouper les tableaux ou d'en supprimer.

Les inscriptions (voir formulaire) seront **acceptées jusqu'au 4 avril 2010** dernier délai. Le prix de l'inscription est de 12 € pour un tableau, 18 € pour 2 tableaux et 21€ pour 3 tableaux. Le règlement (chèque libellé à l'ordre du V.O.C.) est à joindre au formulaire. Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.

Récompenses :

- Les récompenses d'une valeur globale d'environ 5500 € seront réparties entre les vainqueurs et les finalistes sous forme de coupes, lots, bons d'achats, espèces et seront remises derrière chaque final pour faciliter le retour des joueurs.

- Un trophée sera remis à l'équipe la plus représentée au tournoi (en nombre de joueurs inscrits et disputant effectivement le tournoi).

Règlement et arbitrage :

Le juge-arbitre de la compétition sera Mr DEGRUGILLIER. Des arbitres officiels seront prévus pour les finales et des scoreurs assisteront les matchs dans la mesure du possible.

Volants :

Le volant officiel du tournoi sera le HEAD Airpower 70 pour toutes les séries. Les volants seront à la charge des joueurs en partage jusqu'aux finales. Ces volants seront en vente dans les salles.

Le stand HEAD (cordages, grips, volants, textile, raquettes...) sera présent dans la salle du Chemin vert.

Un kiné sera également présent pendant la durée du tournoi.

Restauration - hébergement :

La restauration sera assurée sur place durant toute la compétition. Des buvettes seront installées dans les salles : boissons diverses, pan bagnat, sandwich, salades, pâtisseries...

De nombreuses possibilités d'hébergement existent dans un rayon géographique de 5 kms autour des salles situées sur Boulogne sur Mer et Saint Martin Boulogne.

Hôtel	Ibis	Hôtel Métropole	Hôtel Ibis Boulogne	Hôtel Formule 1
Boulogne/Mer Centre Port 11, Boulevard Diderot, 62200 Boulogne Sur Mer 03 21 30 12 40		51, Rue Adolphe Thiers, 62200 Boulogne sur Mer - 03 21 31 54 30	sur Mer Vieille Ville 62, Rue Porte Neuve, 62200 Boulogne Sur Mer - 03 21 31 21 01	Boulogne sur mer Rue Pierre Brossolette - 08 91 70 51 94
<u>Au Sleeping</u> 18, Boulevard Daunou, 62200 Boulogne sur Mer 03 21 80 62 79		<u>Hôtel Première Classe Boulogne - Sai nt Martin Les Bou logne</u> 11, Rue Plaine St Martin 62280 Saint Martin Boulogne 08 92 70 70 94	<u>Hôtel B&B</u> Lotissement du blanc pignon 62280 ST MARTIN LES BOULOGNE Tel. 08 92 78 80 18	<u>Etap Hôtel</u> 2 Bis, Boulevard Daunou 62200 BOULOGNE SUR MER France Tel : 0892680863

Contacts :

HOUZE Sébastien
77 rue Jules Baudelocque
62200 Boulogne sur Mer



06.22.70.01.59



sebastien.houze@sfr.fr

Règlement du tournoi « Déboulonné »

1. Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton sous le numéro : *En cours*. La compétition se déroule selon les règles de la FFBA, et à ce titre, une tenue vestimentaire conforme à la circulaire en vigueur est exigée.
2. Le Juge-arbitre sera Robert DEGRUGILLIER, assisté de Gabriel LEUWERS et René PETIT.
3. La participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.
4. Le tournoi est ouvert aux joueurs autorisés en catégorie senior dument licenciés le jour de leur inscription. 5 tableaux seront ouverts : T10, A, B, C et D, et 5 disciplines : SH, SD, DH, DD et Dx.
5. Tout joueur inscrit devra présenter sa licence le jour de la compétition.
6. Le nombre de participants est limité à 260 joueurs. En cas de surnombre, la date d'arrivée des fiches d'inscription complètes fera foi. Le comité d'organisation se réservant le droit de compléter les tableaux T10 et A.
7. Les joueurs ne peuvent s'inscrire sur plus de 2 tableaux, sauf pour les élites et les A dans ces 2 tableaux. Le comité d'Organisation, en accord avec le juge arbitre, se réserve le droit d'annuler certains tableaux ou de les regrouper si le nombre d'inscrits était insuffisant.
8. Les simples se joueront en poule de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants par poule, selon le nombre d'inscrits. Les doubles hommes et dames se joueront en poule (dans la mesure du possible) et les doubles mixtes se joueront en élimination directe.
9. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
10. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif.
11. Chaque joueur doit se présenter à la table de marque à l'appel de son nom. Un joueur non présent sur le terrain 5 minutes après son appel sera déclaré forfait.
12. Les joueurs ont trois minutes d'échauffement à compter de leur arrivée sur le terrain. Le match devra débuter 5 minutes après le 1er appel.

13. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre les joueurs, le volant homologué pour le tournoi et pour toutes les séries est le Volants plumes HEAD AirPower 70.
14. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.
15. Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
16. Les décisions du juge-arbitre et du Comité d'Organisation seront sans appel.
17. Tout volant touchant une structure des salles sera compté faux sauf au service où il sera remis une fois au maximum.
18. Tous les matchs sont en auto-arbitrage, sauf si le comité d'Organisation ou le juge-arbitre souhaite en assigner un. Toutes les finales seront arbitrées dans la mesure du possible.
19. Les fiches d'inscription devront nous parvenir au plus tard le 4 avril 2010 (le cachet de la poste faisant foi) accompagnés du règlement, sous peine de nullité. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail.
20. En cas de forfait après le tirage au sort, le joueur devra en avertir dans les meilleurs délais le Comité d'Organisation. Il devra, en outre, adresser à la Commission Régionale de la ligue Nord Pas de Calais tous les justificatifs.
21. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier un joueur pour tout manquement à un des points du présent règlement.
22. Tout joueur peut faire appel au juge-arbitre en cas de litige avec son adversaire.
23. Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident,
24. Le remboursement des frais d'inscription ne sera accordé qu'aux forfaits annoncés avant le tirage au sort qui aura lieu le 17 avril 2010. Les forfaits annoncés entre le tirage au sort et la date du tournoi seront en outre accompagnés d'un justificatif au plus tard le jour du tournoi.
25. Les convocations seront envoyées par mail aux clubs et consultables sur notre site internet.

